

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2921 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SABR

DRISSE

Date de naissance :

21.06.54

Adresse :

CASAB

Tél. 0661672111

Total des frais engagés : 800 + 2500

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25.03.2024

Nom et prénom du malade : Tamary Souadie Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Gonalgie, mal de genou

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASAB

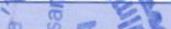
Le : 28/03/24

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25.03.2021	Visite supplémentaire ECHI, genou droit.	1/600h	400,00	<i>Le Médecin a été payé</i> <i>Le Médecin a été payé</i>
	... genou gauche	1/600h	400,00	<i>Le Médecin a été payé</i> <i>Le Médecin a été payé</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	25/03/24	2500,-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

tionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur AZMANI Nidal

RHUMATOLOGUE

- Spécialiste des Maladies des Os et des Articulations
- Spécialiste en Maladies Rhumatismales
- Diplômée en Pathologies Rachidiennes (Université de Bordeaux - France)
- Osteoporose
- Arthrose
- Echographie Articulaire
- Rhumatologie Interventionnelle
- Biothérapie
- Ancienne Médecin au Service de Rhumatologie CHU Ibn Rochd



- الدكتورة أزماني نضال
أخصائية في أمراض العظام والمفاصل والروماتيزم
- أخصائية في أمراض الروماتيزم
 - حاصلة على دبلوم في أمراض العمود الفقري (كلية بوردو - فرنسا)
 - هشاشة العظام
 - الفحص بالصدى للمفاصل
 - التدخلات الطبية على المفاصل
 - العلاج بالأدوية البيولوجية
 - طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد

COOPER PHARMA
PPC : 1250,00 DH

COOPER PHARMA
PPC : 1250,00 DH

Dr. AZMANI Nidal
Rhumatologue
193 Boulevard Oum Rabii 2ème étage
Casablanca - Maroc

Germany Scotland

1250, N + 2
1 Baita 1 Baita
2 Baita

SV

Dr. AZMANI Nidal
Rhumatologue

193. Bd Oum Rabii 2ème Etage N°6
Oulfa - Hay Hassani - Casablanca
Tél. 05 20 34 44 24



2500, N
شارع أم الريبيع، الطابق الثاني رقم 6 - الألفة - الحي الحسني - الدار البيضاء

193, Bd. Oum Rabii, 2ème Etage N° 6 - Oulfa - Hay Hassani - Casablanca

© +212 520 - 344424 © +212 644 - 199101 @ nidalazmani@gmail.com

**Docteur AZMANI Nidal
RHUMATOLOGUE**

- Spécialiste des Maladies des Os et des Articulations
- Spécialiste en Maladies Rhumatismales
- Diplômée en Pathologies Rachidiennes (Université de Bordeaux - France)
- Osteoporose
- Arthrose
- Echographie Articulaire
- Rhumatologie Interventionnelle
- Biothérapie
- Ancienne Médecin au Service de Rhumatologie CHU Ibn Rochd



- الدكتورة أزمانى نضال**
أخصائية في أمراض العظام والمفاصل والروماتيزم
- أخصائية في أمراض الروماتيزم
 - حاصلة على دبلوم في أمراض العمود الفقري (كلية بوردو - فرنسا)
 - هشاشة العظام
 - الفحص بالصدى للمفاصل
 - التدخلات الطبية على المفاصل
 - العلاج بالأدوية البيولوجية
 - طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد

FACTURE

Date 25-03-2024

Patient (s) : Mme TAMARY SAADIA

Acte (s)	Prix
Visco supplémentation échoguidée genou droite	400 DH
Visco supplémentation échoguidée genou gauche	400 DH
Total	800 DH

*AZMANI Nidal
Rhumatologue*

شارع أم الريبيع، الطابق الثاني رقم 6 - الألفة - الحي الحسني - الدارالبيضاء

193, Bd. Oum Rabii, 2ème Etage N° 6 - Oulfa - Hay Hassani - Casablanca

⌚ +212 520 - 344424 ⌚ +212 644 - 199101 ⌚ nidalazmani@gmail.com